

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE du Conseil municipal de DIEPPE

le 10 octobre 2017

19 h 00

Hôtel de ville de Dieppe

ORDRE DU JOUR

	Pages
1. Bienvenue et annonces par le maire	
2. Mot d'ouverture	
3. Appel à l'ordre	
4. Confirmation du quorum par le secrétaire	
5. Déclaration de conflit d'intérêts	
6. Adoption de l'ordre du jour	
7. Présentations, requêtes et pétitions	
7.1 Demandes de renseignements des membres du conseil - Service régional de Codiac de la GRC	
7.2 Présentation - Choeur Neil-Michaud (Michel Lacroix, Martin Waltz et Bernard Poirier)	
7.3 Audience publique - fermeture permanente - rue Normandie (portions)	5 - 10
7.4 Audience publique - Arrêté de zonage 96-48-57 - modification d'une condition	11 - 28
8. Questions du public	
9. Adoption des procès-verbaux	
9.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 25 septembre 2017	29 - 35

10.	Motions (mémoires) et nominations	
10.1	Bâtiments	
10.1.1	Autorisation de paiement - aménagement - réception - hôtel de ville	36 - 42
10.2	Culture, loisirs et vie communautaire	
10.2.1	Francofête en Acadie - convention de partenariat - 2017-2019	43 - 52
10.2.2	Fermeture temporaire de rues - Défilé du Père Noël du Grand Moncton	53 - 57
10.3	Ingénierie	
10.3.1	Coûts additionnels - broyage et asphaltage 2017 - rues variés	58 - 65
10.4	Performance organisationnelle	
10.4.1	Service de transport adapté - moratoire - nouveaux clients sans fauteuil roulant	66 - 77
10.4.2	Programme incitatif - transport en commun - employés municipaux	78 - 84
10.5	Planification et développement	
10.5.1	Acceptation - avis du CCU - modification d'une condition - Arrêté de zonage 96-48-57	85 - 89
10.5.2	Acceptation - avis du CCU - plan modificateur provisoire - lotissement Parc industriel de Dieppe	90 - 97
11.	Arrêtés municipaux	
11.1	Arrêté C-24 autorisant la ville de Dieppe à fermer de manière permanente des portions de la rue Normandie	98 - 99
11.1.1	Première lecture - TITRE	
11.1.2	Deuxième lecture - TITRE	
12.	Avis de motion	
13.	Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil	
14.	Levée de la réunion	

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.1.1
Titre: Autorisation de paiement - aménagement - réception - hôtel de ville
Date: le 10 octobre 2017

Que le conseil autorise le paiement de la facture à *Construction Acadienne Ltée* au montant de 54 904,36 \$ (plus TVH) visant le projet d'aménagement de la réception à l'hôtel de ville et autorise en plus que cette dépense soit prélevée sur le compte no 1-2-80-12-3310 (Budget de fonctionnement général - Programme - rénovations de bâtiments).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.1
Titre: Francofête en Acadie - convention de partenariat - 2017-2019
Date: le 10 octobre 2017

Que le conseil accepte la convention de partenariat entre la Ville de Dieppe et RADARTS (Réseau atlantique de diffusion des arts de la scène) pour la présentation des éditions 2017, 2018 et 2019 de la *Francofête en Acadie* à Dieppe.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.2
Titre: Fermeture temporaire de rues - Défilé du Père Noël du Grand Moncton
Date: le 10 octobre 2017

Que le conseil autorise la fermeture temporaire de la rue Champlain, à partir de la limite ouest de la ville jusqu'à l'avenue Acadie, et la rue Paul, à partir de la rue Champlain jusqu'à la rue Régis, le samedi 25 novembre 2017, de 16 h 30 jusqu'à la fin du Défilé du Père Noël du Grand Moncton.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.1
Titre: Coûts additionnels - broyage et asphaltage 2017 - rues variés
Date: le 10 octobre 2017

Que le conseil autorise les coûts additionnels visant le projet intitulé « Dieppe broyage et asphaltage - rues variées 2017 » à *MacDonald Paving and Construction Limited*, au coût estimé de 60 000,00 \$ (plus TVH), et autorise en plus que cette dépense soit prélevée sur le compte no 3-3-35-58-7601 (Budget d'immobilisation général - gestion d'asphalte).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.4.1
Titre: Service de transport adapté - moratoire - nouveaux clients sans fauteuil roulant
Date: le 10 octobre 2017

Que le conseil accepte d'imposer un moratoire sur les nouveaux clients sans fauteuil roulant du service de transport adapté jusqu'à ce que la municipalité complète une analyse des critères d'admissibilité et détermine le niveau de service souhaité pour le futur.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.4.2
Titre: Programme incitatif - transport en commun - employés municipaux
Date: le 10 octobre 2017

Que le conseil accepte la mise en oeuvre du programme incitatif de transport en commun pour les employés municipaux selon les modalités énoncées dans le mémorandum en date du 21 septembre 2017.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.5.1
Titre: Acceptation - avis du CCU - modification d'une condition - Arrêté de zonage 96-48-57
Date: le 10 octobre 2017

Que le conseil accepte la recommandation formulée le 20 septembre 2017 par le *Comité consultatif en matière d'urbanisme* laquelle vise une demande de modification des modalités adoptées sous l'Arrêté de zonage 96-48-57, enregistré au bureau d'enregistrement sous le no. 23902183, le 30 mai 2007 relatif aux terrains identifiés en 2007 sous les NIDs 70439815, 70427489, 70439807, 70443304 et 70122312; et

Que le conseil accepte en plus que cette demande soit assujettie à l'article 39 de la *Loi sur l'urbanisme* et que la modalité suivante sous le numéro 1.4(a) sous le titre *Conception minimale des bâtiments et structures* adoptée par le conseil le 23 avril 2007 et qui se lie :

1.4(a) Le revêtement en vinyle et autres matériaux synthétiques est limité à 50% de chaque mur extérieur du bâtiment;

soit remplacée par ce qui suit :

1.4(a) Toute partie de la façade d'un bâtiment donnant sur une rue publique ou une voie d'accès autorisée est finie avec au moins 50% de matériaux spécifiques tel que prescrit dans l'Arrêté de zonage en vigueur;

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.5.2
Titre: Acceptation - avis du CCU - plan modificateur provisoire - lotissement
Parc industriel de Dieppe
Date: le 10 octobre 2017

Que le conseil accepte la recommandation du Comité consultatif en matière d'urbanisme visant l'acceptation du plan modificateur provisoire du lotissement *Parc Industriel de Dieppe/Dieppe Industrial Park* en date du 25 juillet 2017 et lequel prévoit l'élargissement de la rue Benjamin ainsi que l'emplacement de la servitude de services municipaux.